



ACCUEIL [+](#) ACTUALITÉS [+](#) DÉPARTEMENTS [+](#) PETITES ANNONCES [+](#) ANNONCES LÉGALES [+](#) COMMUNAUTÉ [+](#) SERVICES LIENS

Rechercher

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : Environnement / Bonne volonté et...

Environnement / Bonne volonté et propreté

Réagir

Envoyer

Imprimer

Un collectif de viticulteurs décide de construire une station de lavage

Une station de lavage pour débarrasser les tracteurs des effluents des produits phytosanitaires. À l'initiative de quelques vignerons du chatillonnais, Philippe Bénard, Frédéric, Jacky Charpentier, Jean-Marc Legouge Cédric Moussé, Hans Pognot, Régis Poissinet, David Quatreveau et Dominique Harin, ce projet de grande envergure va ainsi se concrétiser. Une vraie aventure démarrée il y a 2 ans et demi.

« Quand la réglementation sur les phytosanitaires est sortie, nous étions au pied du mur. Bien sûr, il existe des stations de lavage individuel mais cela revient cher, entre 7 000 et 9 000 euros. » Il fallait jouer collectif. Président du groupe des jeunes, le viticulteur de Cuisles Cédric Moussé explique bien le projet. « Il s'agit d'une station de lavage uniquement réservée aux pulvérisateurs. Nous avons trouvé le terrain que nous cherchions. Sur un rayon de cinq kilomètres aux alentours, nous avons répertorié 500 pulvérisateurs sur dix-huit communes. »



Agrandir la photo

Cédric Moussé à Cuisles pour une station de lavage collective pour la réglementation sur les effluents de produits phytosanitaires.

500 pulvérisateurs sur 18 communes

Ce terrain de 700 m2 a été mis à disposition par la société Meca Vallée (matériel agricole) sous la forme d'un bail de construction de trente ans. Toutefois le coût du projet est important : 450 000 euros. « Grâce à Jacky Charpentier, président de la chambre d'agriculture de la Marne, nous avons pu obtenir des subventions de l'Agence de l'Eau, du CIVC et des fonds européens (Feaga) pour la moitié de l'investissement. » Pour Cédric Moussé, cette station de lavage concerne uniquement le lavage des effluents. « Il ne s'agit pas de nettoyer des rogneuses. » Le traitement des effluents est réalisé par une société de prestation de services. « En cas où la réglementation évolue, c'est au prestataire d'évoluer. » La station complètement autonome peut accueillir entre 80 et 100 tracteurs. « Il faut faire attention. Nous ne voulons pas que cela bouchonne. Mais nous avons calculé qu'il faut dix minutes pour nettoyer un enjambeur. On peut ainsi faire passer huit tracteurs à l'heure. Ce qui est satisfaisant. » Le permis de construire et l'appel d'offres vont être déposés incessamment pour être en fonction lors de la prochaine saison. Le succès est déjà au rendez-vous puisque la station de lavage a recueilli 71 pré-inscriptions. Un droit d'entrée est demandé « entre 500 et 1 000 euros selon l'importance de la surface et le nombre de chenillard. Il est transmissible. Le coût devrait revenir entre 400 et 500 euros par an. C'est le coût de la propreté et de la réglementation ». Une réunion d'informations aura lieu le lundi 30 novembre à la salle des fêtes de Cuisles

sophie
claeys-pergament
cahierco
viticulture



Agrandir la photo

Haut de page

Article paru le : **24 novembre 2009**

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

Imprimer cet article

[> Articles sur le même thème](#)

Les commentaires (0 commentaires)

[» Tous les commentaires](#)

Réagir à cet article

Login (Email) :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié?](#)

Votre commentaire :

Veillez vous connecter pour pouvoir poster un commentaire !